



Compte-Rendu du Conseil Municipal

Séance du lundi 29 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le lundi vingt-neuf novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Cazaux-Savès s'est réuni en session publique ordinaire dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M. Vincent MARTINAUD, maire, sur convocation préalable en date du 23 novembre 2021.

Étaient présents : M. Vincent MARTINAUD, M. Fabrice DUCHENE, M. Christophe OUEYTE, M. Nicolas VIGEON, Mme Véronique BRUMAS-RETAILLEAU, Mme Flore LECLERCQ-VEAUX, Mme Laure LESCAL, M. Nicolas NADAL, Mme Corine PERALS

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mme Carole BLANC à Mme Corine PERALS, M. Ghislain de CASTELBAJAC à Mme Flore LECLERCQ-VEAUX

Secrétaire de Séance : Mme Corine PERALS

Le Conseil Municipal

1. Approbation du PV du 14/10/21

REPORTE l'approbation à une prochaine séance.

2. Autorisation d'embauche d'un employé communal

AUTORISE M. le maire à recruter un agent contractuel pour la période du 3 janvier au 31 mars 2022, dans les conditions suivantes :

<i>Nature des fonctions</i>	<i>Grade correspondant aux fonctions décrites</i>	<i>Echelon de rémunération</i>	<i>Durée hebdomadaire</i>
Entretien du village et des bâtiments communaux	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	Indice Brut : 354 Indice Majoré : 3432	8 heures

DIT que les crédits nécessaires au paiement de l'agent contractuel seront inscrits au budget principal pour 2022.

3. Extinction nocturne de l'éclairage public

AUTORISE M. le Maire à réaliser les démarches nécessaires pour procéder à l'extinction nocturne de l'éclairage public de 23 heures à 6 heures sur l'ensemble de la commune.

4. Décision modificative n° 3

REND caduque la DM N° 2 approuvée en conseil municipal en date du 5 juillet 2021 ;

APPROUVE les modifications de crédits nécessaires à l'équilibre du budget 2021 comme suit :

FONCTIONNEMENT - DEPENSES	
Article	Montant
66111 - Intérêts d'emprunts	+ 2 000 €
6531 - Indemnités élus	+ 500 €
022 - Dépenses imprévues	- 2 500 €

5. Pré-orientation budgétaire 2022

DEBAT des orientations budgétaires pour 2022.

6. Projet de centre de santé holistique : engagement de travaux

APPROUVE la mise à disposition de l'ancienne salle de réunion de l'étage à destination du centre de santé holistique et le bureau du maire du rez-de-chaussée à destination du cabinet infirmier ;

DONNE son accord de principe sur l'engagement des travaux de rafraîchissement du bureau de l'ancien maire et du hall d'entrée ;

OCTROIE une enveloppe budgétaire de 2 000 € pour les travaux susmentionnés ;

SURSOIT à la décision de travaux du secrétariat.

7. Fixation du prix de location des locaux de l'ancienne mairie

FIXE le montant du loyer nu mensuel des pièces comme suit :

- bureau au rez-de-chaussée : 150 €
- secrétariat au rez-de-chaussée : 200 €
- bureau de l'étage : 150 €
- salle de réunion de l'étage : 200 €

AUTORISE M. le Maire à signer les documents nécessaires à la location de ses pièces.

8. Maisons de location du Bouas : travaux d'isolation et DPE

DECIDE de lancer les travaux d'isolation des maisons du Bouas sur le mur de refend du garage ;

OCTROIE une enveloppe budgétaire de 2 000 € par maison pour les travaux susmentionnés.

9. Finalisation de l'aménagement intérieur

PREND NOTE de l'avancement de l'aménagement intérieur.

10. Orientation de l'aménagement extérieur autour de la structure de jeux

DECIDE de choisir la structure Château Charlemagne de MEFRAN ;

DECIDE d'acheter 2 bancs (MEFRAN - identiques à ceux existants), 3 tables (dont une à installer côté monument aux morts) et 1 poubelle ;

AUTORISE M. le Maire à passer commande.

11. Bilan de l'affichage sur les aires de collecte des déchets

DEBAT sur le bilan de l'affichage.

12. Préparation de la visite de Monsieur le Préfet

PREND NOTE de la préparation de l'organisation.

13. Vœux 2022

PREND ACTE de la nécessité de réfléchir à son organisation.

